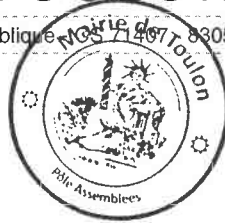




République Française
VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - N° 1407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

Service Affaires Générales – Pôle Assemblées
Tél : 04.94.36.30.81
assemblee@mairie-toulon.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 OCTOBRE 2019

ETAT DES PRESENTS

CONSEIL MUNICIPAL : 59 ABSENTS EXCUSES : 2
ABSENTS : 2
PRESENTS : 48 REPRESENTES : 9

M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT

ADJOINTS

M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
M. CHENEVARD	PRESENT	M. JEROME	PRESENT
MME ANDREOTTI	PV A MME LEVY	MME BERARD	ABSENTE
M. TAINGUY	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
M. DI GIORGIO	PRESENT	MME DEPALLENS	PRESENTE
M. BONNUS	PRESENT	M. NAVARRO	PRESENT
M. CHARRIEZ	PRESENT	M CHARRETON	PRESENT
M. LANDOLFINI	PRESENT	MME VERDERY	PRESENTE
MME FEUNTEUN	PRESENTE	MME PAGANI-BEZY	PRESENTE
MME GHERARDI	PRESENTE	M. MAHALI	PV A M. JEROME
MME MASSI	PRESENTE		

CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. AVERSO	PRESENT	MME GERBY-GEBELLIN	PV A M. MORENO
MME GLUCK	PRESENTE	MME ESCANDE	PRESENTE
MME RUVIRA	PRESENTE	MME FORTIAS	PRESENTE
M. CAMELI	PV A MME PICCONI	M. PELLETIER	PRESENT
MME MARTIN-LOMBARD	PRESENTE	M. MORENO	PRESENT
MME LEVY	PRESENTE	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LE BERRE	PRESENT	MME BENDAHI	PV A M. LE DU
M. LEONI	PRESENT	M. LE DU	PRESENT
M. DHO	PV A M. DI GIORGIO	M. LAGAYE	PRESENT
M. TROUILLAS	PV A MME MASSI	MME LE GAC	PRESENTE
MME PICCONI	PRESENTE	M. WAQUET	PRESENT
MME BILLET-JAUBERT	PRESENTE	M. DESGORCES	ABSENT
M. PUGET	PRESENT	MME LAVALETTE	PRESENTE
MME GENETELLI	PRESENTE	M. NAVARRANNE	PRESENT
M. TANGUY	PRESENT	M. TOULZAC	PV A M. NAVARRANNE
MME MANZANARES	PRESENTE	M. REBEC	PRESENT
M. GUILHEM	PRESENT	MME DRIQUEZ	PV A MME LEBEDEL-EYRIES
MME MATHLOUTHI	PRESENTE	MME LEBEDEL-EYRIES	PRESENTE
MME FUMEX	PRESENTE		



République Française
VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales – Pôle Assemblées
Tél : 04.94.36.30.81
assemblee@mairie-toulon.fr



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 OCTOBRE 2019

ETAT DES PRESENTS

CONSEIL MUNICIPAL : 59 ABSENTS EXCUSES : 1
ABSENTS : 1
PRESENTS : 49 REPRESENTES : 9

M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT

ADJOINTS

M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
M. CHENEVARD	PRESENT	M. JEROME	PRESENT
MME ANDREOTTI	PV A MME LEVY	MME BERARD	PRESENTE
M. TAINGUY	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
M. DI GIORGIO	PRESENT	MME DEPALLENS	PRESENTE
M. BONNUS	PRESENT	M. NAVARRO	PRESENT
M. CHARRIEZ	PRESENT	M CHARRETON	PRESENT
M. LANDOLFINI	PRESENT	MME VERDERY	PRESENTE
MME FEUNTEUN	PRESENTE	MME PAGANI-BEZY	PRESENTE
MME GHERARDI	PRESENTE	M. MAHALI	PV A M. JEROME
MME MASSI	PRESENTE		

CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. AVERSO	PRESENT	MME GERBY-GEBELLIN	PV A M. MORENO
MME GLUCK	PRESENTE	MME ESCANDE	PRESENTE
MME RUVIRA	PRESENTE	MME FORTIAS	PRESENTE
M. CAMELI	PV A MME PICCONI	M. PELLETIER	PRESENT
MME MARTIN-LOMBARD	PRESENTE	M. MORENO	PRESENT
MME LEVY	PRESENTE	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LE BERRE	PRESENT	MME BENDAHI	PV A M. LE DU
M. LEONI	PRESENT	M. LE DU	PRESENT
M. DHO	PV A M. DI GIORGIO	M. LAGAYE	PRESENT
M. TROUILLAS	PV A MME MASSI	MME LE GAC	PRESENTE
MME PICCONI	PRESENTE	M. WAQUET	PRESENT
MME BILLET-JAUBERT	PRESENTE	M. DESGORCES	ABSENT
M. PUGET	PRESENT	MME LAVALETTE	PRESENTE
MME GENETELLI	PRESENTE	M. NAVARRANNE	PRESENT
M. TANGUY	PRESENT	M. TOULZAC	PV A M. NAVARRANNE
MME MANZANARES	PRESENTE	M. REBEC	PRESENT
M. GUILHEM	PRESENT	MME DRIQUEZ	PV A MME LEBEDEL-EYRIES
MME MATHLOUTHI	PRESENTE	MME LEBEDEL-EYRIES	PRESENTE
MME FUMEX	PRESENTE		



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales
Pôle Assemblées
Tél. 04.94.36.30.81
ASSEMBLEE@mairie-toulon.fr



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 OCTOBRE 2019 ORDRE DU JOUR

DECISIONS.....	2
FINANCES	5
CONTRATS PUBLICS.....	6
CULTURE - ANIMATION CULTURELLE	7
EXPOSITIONS	7
SPORTS.....	8
PERSONNEL	9
ENFANCE	10
TOURISME.....	11
DEVELOPPEMENT DURABLE.....	12
HYGIENE	13
GESTION DU PATRIMOINE - FONCIER	14



DECISIONS

COMPTE RENDU

Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses et autres pour le mois de octobre 2019, en application des délibérations du 9 avril 2014 et du 25 novembre 2016 enregistrées sous les numéros 2014/68/S et 2016/293/S.

DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

2019/103 - Paiement de la somme de 122,48 € TTC, à la SELARL ACCIPIENS – Maître BEYSSON-DE-SAULES, Huissier de Justice Associé, pour les frais d'assignation dans l'affaire Ville de TOULON / SPLM – Facture n° J1566 du 28.06.2019.

2019/118 - Paiement de la somme de 193 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, relative aux frais d'établissement et de signification de « Congé avec refus de renouvellement de bail commercial et offre d'indemnité d'éviction » dans l'affaire Ville de TOULON / SARL NAD & CO (Immeuble 24, rue Baudin) – Facture du 11.06.2019 n° G4789.

2019/128 - Paiement de la somme de 110 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, concernant les frais de signification de documents dans le cadre d'une procédure d'insalubrité et de péril - Facture du 27 juin 2019 n° G5193.

La présente décision annule et remplace la décision 2019/098/A.J. pour erreur matérielle.

2019/129 - Paiement de la somme de 58,92 € TTC, à la SCP Estelle MALLARD et Louis RADONDE, Huissiers de Justice Associés, pour les frais de signification d'assignation dans l'affaire Ville de TOULON / SPLM – MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES - Facture du 26.06.2019.

LOUAGE DE CHOSES :

2019/105 – La Commune accepte de mettre à la disposition de la Métropole dénommée «TOULON PROVENCE MEDITERRANEE» le logement de fonction dépendant de la Mairie Annexe située Parc Rapale 359, Chemin de Rigoumel à TOULON, afin de lui permettre d'assurer les missions liées à ce logement, qu'elles soient communales ou métropolitaines.

2019/117 – De conclure avec la « ENERGIE MONTESSORI » dont le siège est à TOULON (83100), Bt B2n Résidence Ste Geneviève, 394, bd Enseigne de Vaisseau Guès, une convention à titre précaire et révocable portant sur une salle située dans un bâtiment communal dénommé « Maison de Tous de Saint Jean du Var » sis à TOULON (83000), 6, rue Jules Renoux.

Cette convention est consentie à compter du 1er septembre 2019, pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans.

Compte tenu du but poursuivi par cette association, la Ville lui consent une mise à disposition gratuite, les charges seules étant supportées par l'association et évaluées sur la base d'un forfait annuel établi à 100 €.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

2019/119 - De conclure avec « L'Inspection Académique Circonscription Toulon 2 », dont le siège social est à TOULON (83100), rue Montébello, une convention à titre précaire et révoquant portant sur une parcelle de terrain cadastrée EK 0039, située impasse des Collines, quartier la Beaucaire, à TOULON (Var), afin de l'utiliser pour du stationnement à destination du personnel enseignant des écoles primaires et maternelles de la Beaucaire et de la Tauriac. Cette convention est consentie à compter du 1^{er} septembre 2019, pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans. Compte tenu du but poursuivi cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, les charges seules étant supportées par l'association qui en assurera l'entretien.

2019/120 - De conclure avec l'association « FAMILLES AMITIE CITE » dont le siège est à TOULON (83200), Rue Rouquerol, une convention à titre précaire et révoquant portant sur un bâtiment communal dénommé « Maison de Tous de l'Escaillon » sis à TOULON (VAR), Rue Rouquerol.

Cette convention est consentie à compter du 1^{er} septembre 2019, pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans.

Compte tenu du but poursuivi par cette association, la Ville lui consent une mise à disposition gratuite, les charges seules étant supportées par l'association et évaluées sur la base d'un forfait annuel établi à 300 €.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

2019/122 – De conclure avec l'association « Le Port des Créateurs », dont le siège est sis à TOULON (Var), 655, boulevard du Faron, représentée par son Président, Monsieur Patrick VALVERDE, une convention d'occupation précaire et révoquant portant sur des locaux communaux situés à TOULON (Var), 4 et 6, rue des Savonnières, et 5 et 7, rue Chevalier Paul. Compte tenu du but poursuivi par cette association, cette convention est consentie à titre gratuit.

Le preneur assurera, à ses frais, l'entretien courant des locaux et installations mis à sa disposition par la Ville, les maintiendra en bon état de fonctionnement et en assurera la réparation.

Le preneur prendra à sa charge tous les frais de fonctionnement liés à son occupation des lieux (eau, téléphone, électricité, chauffage, etc...), ainsi que les taxes et charges locatives.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

2019/123 – De mettre à disposition à titre précaire et révoquant, à la SAS « #MONTESANTOS », dont le siège social est situé à TOULON (Var), 29, 31, 33, rue Larmodieu, immatriculé au RCS de TOULON n° 848 135 810, les parcelles communales cadastrées section CN n° 711 et n° 717, situées respectivement à TOULON (Var), 31, rue Larmodieu et 33 rue Larmodieu, et ce, en vue de créer une terrasse pour la clientèle du restaurant, ainsi que la cour de la cuisine.

Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} août 2019, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction (sans pouvoir excéder 12 ans), et moyennant une redevance annuelle de 150 €.

Cette somme sera imputée en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, article 752.



Affiché du :	24 OCT. 2019
au :	24 NOV. 2019

2019/124 – De conclure avec Monsieur Jean Dominique PINELLI demeurant à TOULON, 692, Chemin de la Carraire, un avenant n°1 à la convention n°20150003 du 11 août 2015, portant sur des locaux communaux dénommés « CLUB DES RETRAITES DE DARDENNES/HUBAC » situés Chemin de la Carraire à TOULON, afin d'y organiser des cours de danse salon, quelques heures par mois.

Cet avenant porte uniquement sur la modification du planning utilisé par Monsieur PINELLI. Toutes les autres conditions de la convention du 11 août 2015 demeurent inchangées.

2019/125 – De conclure avec T.H.M. « TOULON HABITAT MEDITERRANEE », dont le siège social est sis à TOULON, « LE SAINT MATTHIEU » Avenue Franklin Roosevelt, une convention à titre précaire et révocable portant sur une salle située dans un bâtiment communal dénommé « Maison des Services Publics de Sainte Musse » sis à TOULON (VAR), Vieux Chemin de Sainte Musse.

Cette convention est consentie à compter du 1^{er} septembre 2019, pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans.

Compte tenu du but poursuivi par T.H.M., cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

2019/126 - De conclure avec l'association « ACTTITUDE » dont le siège est à TOULON (83200), 626, Route du Val Dardennes, une convention à titre précaire et révocable portant sur une salle située dans un bâtiment communal dénommé « CLUB DES RETRAITES DE DARDENNES/HUBAC » sis à TOULON (83200), Chemin de la Carraire.

Cette convention est consentie à compter du 1^{er} septembre 2019, pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans.

Compte tenu du but poursuivi par cette association, la Ville lui consent une mise à disposition gratuite, les charges seules étant supportées par l'association et évaluées sur la base d'un forfait annuel établi à 120 €.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

2019/127 - De conclure avec l'association « CIL DE SAINT JEAN DU VAR » dont le siège est à TOULON (83100), 22, bd Léon Bourgeois, une convention à titre précaire et révocable portant sur deux salles situées dans un bâtiment communal dénommé « Immeuble LA ROSERAIE » sis à TOULON (VAR), Bd de la Roseraie à Saint Jean du Var.

Cette convention est consentie à compter du 1^{er} septembre 2019, pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans.

Compte tenu du but poursuivi par cette association, la Ville lui consent une mise à disposition gratuite, les charges seules étant supportées par l'association et évaluées sur la base d'un forfait annuel établi à 60 €.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

COMMANDE PUBLIQUE :

2019/05 - Information concernant la conclusion des marchés publics.

RISQUES URBAINS ET HABITAT :

2019/005 – Décision d'exécuter des travaux d'office IMR n°1664/2018 Immeuble sis à Toulon (Var) 117 B, place Marie Curie - cadastre AR n°0414.



Affiché du :	24 OCT 2019
au :	24 NOV. 2019

RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 1er Adjoint au Maire

FINANCES

<p>1^{ère} page de garde 01.1.01 DFJprbu17 2019/198/S</p>	<p>Transmission pour information du compte administratif 2018 et du compte de gestion 2018 de la Régie "Toulon Palais des Congrès Neptune"</p> <p>Le Conseil Municipal prend acte de la transmission pour information du compte administratif 2018 et du compte de gestion 2018 de la Régie "Toulon Palais des Congrès Neptune"</p>
<p>01.1.02 DFJprbu16 2019/199/S</p>	<p>Transmission du Budget Primitif 2019 de la Caisse de Crédit Municipal de Toulon</p> <p>Le Conseil Municipal prend acte de la transmission du Budget Primitif 2019 de la Caisse de Crédit Municipal de Toulon</p>
<p>01.1.03 DFJprbu14 2019/200/S</p>	<p>Compte rendu d'activité pour la saison 2017-2018 du fermier Tennis Club Toulonnais pour la gestion des Tennis de l'Oustalet</p> <p>Le Conseil Municipal prend acte du compte rendu d'activité pour la saison 2017-2018 du fermier Tennis Club Toulonnais pour la gestion des Tennis de l'Oustalet</p>
<p>01.1.04 DFJprbu15 2019/201/S</p>	<p>Compte rendu d'activité pour l'année 2018 du délégataire Oméga+, fermier du contrat pour l'exploitation de la salle de spectacle Zénith Oméga et Oméga Live</p> <p>Le Conseil Municipal prend acte du compte rendu d'activité pour l'année 2018 du délégataire Oméga+, fermier du contrat pour l'exploitation de la salle de spectacle Zénith Oméga et Oméga Live</p>
<p>2^{ème} page de garde 01.1.05 DFJdire004 2019/202/S</p>	<p>Approbation par la collectivité du compte rendu annuel (C.R.A.C. 2019) sur l'exercice 2018 présenté par la Société d'Economie Mixte Var Aménagement Développement (V.A.D.) concernant la Concession d'Aménagement du Centre Ancien. Présentation du rapport annuel 2018. Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention de gestion</p> <p>ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE CONTRE de Mme LE GAC, M. WAQUET, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE et M. TOULZAC CONTRE de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p> <p>Madame AUDIBERT ne participe pas au vote.</p>



CONTRATS PUBLICS

01.3.01 DFJmarch12 2019/203/S	Convention de groupement de commande entre le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Toulon et la Ville de Toulon en vue de la conclusion d'un marché de prestations postales UNANIMITE
--	---



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

RAPPORTEUR

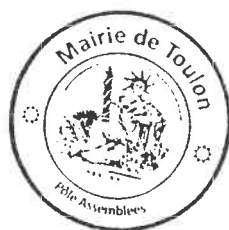
Monsieur Yann TAINGUY, 4ème Adjoint au Maire

CULTURE - ANIMATION CULTURELLE

04.1.01 DSPDCacul009 2019/204/S	Autorisation de signer une convention de partenariat avec la Régie Palais Neptune dans le cadre de l'exposition "Picasso et le paysage méditerranéen" UNANIMITE
--	---

EXPOSITIONS

04.2.01 DSPDCmuse001 2019/205/S	Approbation de la tarification des produits dérivés destinés à la vente au sein du Musée d'Art de Toulon (M.A.T.) UNANIMITE
--	---



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

RAPPORTEUR

Monsieur Michel BONNUS, 6ème Adjoint au Maire

SPORTS

06.1.01 DFSEVespo022 2019/206/S	Attribution de subventions à diverses associations au titre du Budget 2019 et autorisation de signer les avenants aux conventions de subvention entre la Ville de Toulon et le TENNIS CLUB DU LITTORAL (T.C.L.) et L'UNION SPORTIVE DU MOURILLON (U.S.M.) UNANIMITE
06.1.02 DFSEVespo021 2019/207/S	Attribution de subvention au TOULON ETUDIANT CLUB (T.E.C.) et à l'UNION SPORTIVE ET ARTISTIQUE DE LA MARINE (U.S.A.M.) au titre du Budget 2019 et autorisation de signer les conventions de subvention UNANIMITE



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

RAPPORTEUR

Madame Florence FEUNTEUN, 9ème Adjoint au Maire

PERSONNEL

09.2.01 DRHsat004 2019/208/S	Autorisation de signer l'avenant à la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique n°C-1006 du 1er mars 2017 relatif à la prorogation d'une année du plan d'actions contractuel UNANIMITE
09.2.02 DRHsat003 2019/209/S	Autorisation de signer la convention de mise à disposition à temps incomplet auprès de M.T.P.M. des équipes de la direction Santé au Travail UNANIMITE



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

RAPPORTEUR

Madame Josée MASSI, 11ème Adjoint au Maire

ENFANCE

11.1.01 DFSEV004 2019/210/S	Modification du barème des participations des familles bénéficiaires de place en crèche et modification du règlement de fonctionnement des crèches municipales UNANIMITE
11.1.02 DFSEV005 2019/211/S	Signature des conventions partenariales d'objectifs et de financement liées à l'actualisation du calcul et du paiement de la Prestation de Service Unique (heures de concertation, bonus "mixité sociale" et "inclusion handicap"), avec la Caisse d'Allocations Familiales du Var UNANIMITE
11.1.03 DFSEV006 2019/212/S	Versement de la subvention de fonctionnement 2019 à trois partenaires privés au titre de leur adhésion au Contrat Enfance et Jeunesse et signature des conventions y afférentes UNANIMITE



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

RAPPORTEUR

Monsieur Laurent JEROME, 13ème Adjoint au Maire

TOURISME

13.5.01 DADenvi004 2019/213/S	Attribution d'une subvention à l'association "Les Yeux Dans Les Jeux" et autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs UNANIMITE
--	---



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

RAPPORTEUR

Madame Christine PAGANI - BEZY, 20ème Adjoint au Maire

DEVELOPPEMENT DURABLE

20.1.01 DADvildur002 2019/214/S	Attribution de subvention à une association environnementale UNANIMITE
---------------------------------------	---



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

RAPPORTEUR

Monsieur Mohamed MAHALI, 21ème Adjoint au Maire

HYGIENE

21.4.01
DADschs001
2019/215/S

Autorisation de signer la convention définissant les modalités de participation du service communal Hygiène et Santé de la Ville de Toulon à la mise en œuvre de la politique vaccinale par le Département du Var

UNANIMITE

Question rapportée par Madame Geneviève LEVY.



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019

RAPPORTEUR

Madame Audrey PASQUALI – CERNY, Conseillère municipale déléguée

GESTION DU PATRIMOINE - FONCIER

39.1.01 DFJgepa11 2019/216/S	Cession à la Métropole T.P.M. de la parcelle de terrain nu cadastrée DM 08, route de Marseille, pour une opération de voirie et la création d'un parking public de co-voiturage UNANIMITE
39.1.02 DFJgepa12 2019/217/S	Cession à la Métropole T.P.M. de l'immeuble sis à Toulon, 357, boulevard Maréchal Joffre pour une opération de voirie UNANIMITE
39.1.03 DFJgepa10 2019/218/S	Constitution de servitudes, notamment de passage, entre les trois tènements fonciers constituant le secteur Montéty pour permettre l'émergence des projets d'aménagement retenus ainsi qu'au profit de la propriété de l'Evêché pour sécuriser l'accès à l'Eglise UNANIMITE



Affiché du : 24 OCT. 2019
au : 24 NOV. 2019